

RÉSUMÉ :

Cet article s'intéresse à la problématique de l'évaluation de l'expression orale en orthophonie. Les auteurs proposent de réfléchir aux normes implicites qui guident cette évaluation. Ils font d'abord le point sur les difficultés d'écoute et d'analyse des messages oraux et rapportent ensuite les travaux des linguistes et des psycholinguistes sur les spécificités de la langue parlée et sur les particularités de la production orale par rapport à la production écrite. Enfin, les auteurs plaident en faveur de la diffusion de ces travaux dans la pratique clinique afin d'améliorer les outils d'évaluation utilisés en orthophonie.

MOTS-CLÉS :

Langage oral - Evaluation - Linguistique - Orthophonie

TRAN Thi Mai
orthophoniste
Service de Neurochirurgie
Hôpital Roger Salengro
CHRU de Lille
59037 Lille Cedex

Laboratoire SILEX
(UMR 8523-CNRS)
Université de Lille III
BP 149
59653 Villeneuve d'Ascq

Anne-Sophie BECAVIN
Orthophoniste
34, rue d'Arcole
59000 Lille

ÉVALUER L'EXPRESSION ORALE : RÉFLEXION SUR LA PRATIQUE ORTHOPHONIQUE

par TRAN Thi Mai, Anne-Sophie BECAVIN

SUMMARY : Assessing oral expression : reflexion on speech therapy

This article deals with the problem of assessing oral expression in speech therapy. The authors suggest reflecting on the implicit norms that guide this assessment. They first give an account of the difficulties in listening to and analysing oral messages, then they report the works made by linguists and psycholinguists about specificities of spoken language and the production modes that are particular to oral expression in comparison to written expression. Last, the authors speak in favour of widely spreading these works in clinical practices so as to improve the tools for assessment used in speech therapy.

KEY-WORDS :

Oral language - Assessment - Linguistics - Speech Therapy

Quel oral évaluons-nous dans notre pratique clinique ? De quels moyens disposons-nous pour évaluer le parler ordinaire et le parler pathologique ? C'est autour de ces questions fondamentales en orthophonie que s'organise la réflexion que nous proposons dans cet article.

Au regard des travaux récents en linguistique et en psycholinguistique concernant, d'une part le « français parlé »* et d'autre part, la production du langage oral et ses aléas**, nous chercherons à dégager les problèmes spécifiques liés à l'évaluation de l'expression orale et essaierons de faire des propositions permettant d'améliorer nos pratiques dans ce domaine.

LE TRAITEMENT DES DONNÉES ORALES : LE PROBLÈME DE L'ÉCOUTE

Les difficultés méthodologiques liées au recueil et au traitement des données orales sont souvent peu évoquées en orthophonie. Pourtant, chacun d'entre nous, expérimente, de façon régulière, la complexité des phénomènes d'écoute et de traitement des messages oraux. Dans les situations de communication de tous les jours, il nous arrive, de temps à autre, de mal comprendre les propos de notre interlocuteur, de douter de ce que nous venons d'entendre ou encore d'hésiter entre plusieurs interprétations. Le plus souvent nous demandons confirmation à notre interlocuteur mais dans certains cas, ces problèmes d'écoute peuvent être à l'origine de quiproquos ou de malentendus.

Ces difficultés d'écoute et d'analyse des corpus oraux sont aussi présentes dans notre pratique orthophonique. Lorsque nous écoutons les enregistrements de nos patients, nous sommes souvent amenés à multiplier les "retours en arrière" afin de réaliser la transcription la plus fidèle possible. Il arrive fréquemment que nous hésitions entre plusieurs transcriptions (ex. : /ilaporte/ = « il a apporté » ou « il a porté » ?, /kila/ = « qu'il a », « qui l'a » ou « qu'il la » ?). Les écoutes successives permettent dans bien des cas d'affiner notre première analyse. Parfois, le doute persiste. L'utilisation de l'enregistrement peut faire apparaître des données que nous n'avions pas prises en compte à la première écoute. De même, deux auditeurs (par exemple, l'orthophoniste et un stagiaire) peuvent proposer des versions différentes d'un même énoncé entendu « en direct » ou retranscrit à partir d'un enregistrement.

Ces exemples sont révélateurs de la **complexité des phénomènes d'écoute** : il ne suffit pas d'écouter pour percevoir l'intégralité d'un message. De nombreux facteurs influencent notre perception de la parole. Certains linguistes ayant travaillé sur les problèmes de transcription du français parlé mettent clairement en évidence ces difficultés méthodologiques. Blanche-Benveniste et Jeanjean* parlent de phénomènes naturels de **reconstruction de la parole** venant modifier la réception correcte du message oral : de manière générale, nous privilégions le sens plutôt que la forme littérale, exacte du discours oral. Lorsque nous prenons part à une conversation, nous sommes naturellement plus attentifs à ce que l'autre veut dire qu'à ce qu'il dit réellement.

"Nous écoutons mal, parce que telles sont les conditions du déroulement langagier : nous sommes disposés à entendre ce que nous attendons ou croyons vraisemblable, à reconstituer du sens et à oublier ce qui ne semble pas devoir en constituer".

La plupart du temps, nous ne percevons pas les erreurs de performance des locuteurs : les hésitations, les répétitions, les lapsus,... Boomer et Laver* désignent ce phé-

* cf. les travaux de Blanche-Benveniste (1997) et de façon plus générale ceux de l'équipe du GARS (Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe)

**Arnaud, 1997, Rossi et Peter-Defare, 1998

*1986

*Gadet, 1997, 28

*cités par Blanche Benveniste, 1987, 182

nomène sous le terme d'**idéalisation de l'énoncé**.

“ Tout se passe comme si nous passions une sorte de contrat social tacite, à la fois en tant que locuteur et en tant qu'interlocuteur, pour écarter ces phénomènes de notre claire conscience, comme si nous regardions, au-delà, l'énoncé régulier et idéalisé”.

*1987

*Gadet, 1997

Selon Blanche-Benveniste*, nous posséderions ainsi un **modèle correcteur interne** nous permettant d'écarter les erreurs de la parole. De plus, nos attentes idéologiques* dépassent souvent notre propre perception. Nous nous attendons toujours à une certaine forme de langage selon l'âge, le sexe du locuteur, selon son niveau d'instruction ou encore son milieu social. Certaines fautes nous paraissent ainsi inconcevables chez des locuteurs dits “légitimes”, alors que nous n'hésitons pas à taxer des mêmes erreurs des personnes plus défavorisées. C'est le cas des “ne” de négation que nous sommes prêts à entendre chez certains et à effacer chez d'autres ou des fautes de genre et de nombre souvent omises chez les personnes cultivées. Pourtant, personne n'est à l'abri de ce genre d'erreurs. A l'inverse, en situation de bilan orthophonique, l'intérêt particulier que nous portons à la forme des messages nous amène parfois à constater des erreurs qui seraient peut-être passées inaperçues dans une autre situation.

Au-delà du recueil des données, une autre question se pose : en vertu de quelle norme évaluons-nous nos patients ?

QU'EST-CE QU'UN ÉNONCÉ ORAL NORMAL ?

Lors d'une émission télévisée promouvant la sortie d'un nouveau film, un présentateur d'une émission de variétés commentait avec enthousiasme :

(1) « c'est un film qu'il faut absolument vous déplacer pour voir ! ».

Un journaliste de radio commentant l'accident du Concorde en juillet 2000 à Paris expliquait au cours du flash d'information :

(2) « Air France a décidé d'interrompre le vol de concombres... euh... de Concordes... ».

Un politologue, quant à lui, précisait au cours d'un débat télévisé :

(3) « on ne va pas dévoiler les résultats d'une étude qui n'a pas fini d'analyser ».

Dans un autre contexte (par exemple au cours d'une consultation aphasiologique), les énoncés 1 et 3 pourraient être qualifiés d'agrammatiques et la production du mot *concombre* à la place *concorde* pourrait être analysée comme une paraphasie. Qualifierons-nous pour autant ces locuteurs* de pathologiques lorsque nous les écoutons à la radio ou à la télévision ?

*ici des journalistes censés être des professionnels de la parole.

*1979, 49

Marie-Madeleine de Gaulmyn*, professeur de linguistique, s'adressant à un public d'orthophonistes situe ainsi notre problématique :

“Notre problème, le vôtre et le mien, est d'être pris dans la norme deux fois plus que les autres gens, parce que nous ne pouvons prétendre à l'innocence de l'ignorance quand on s'appelle “parole droite”, “parole corrigée”, “correction de la voix”, “orthophoniste”. Nous avons à être, à dire la norme explicitement. Les autres l'attendent de nous et nous prétendons savoir le faire, nous prétendons avoir une compétence sur la norme.”

La notion de la norme est absolument centrale dans notre pratique orthophonique. C'est la référence à la norme qui nous permet de déterminer le caractère pathologique ou non des erreurs que nous entendons. Cette notion mérite donc d'être analysée de plus près. On peut ainsi légitimement se poser la question suivante : « qu'est ce qu'une parole normale ? ».

Nous avons donc cherché à identifier, à partir de la littérature linguistique et psycholinguistique consacrée au langage oral, les repères qui pourraient nous aider à répondre à cette question.

1. Les spécificités de la langue orale

Tout d'abord, il apparaît de façon très nette dans toutes les recherches linguistiques sur la langue parlée que **les représentations de l'oral de nos cultures occidentales sont façonnées par nos représentations de l'écrit**. Ceci s'explique par le fait que pendant longtemps, les linguistes ont accordé une place privilégiée à la langue écrite, érigée en une langue idéale, l'orthographe et la grammaire s'imposant en matière de norme. De la même façon, les orthophonistes, partagés entre rééducations du langage oral et celles du langage écrit, ont également tendance à se référer au code écrit lorsqu'il s'agit d'étudier des corpus de langue parlée. Bien que l'évaluation et la thérapie des troubles du langage oral constitue une part importante de notre travail, peu d'outils utilisés en orthophonie permettent de rendre compte véritablement des spécificités du discours oral.

Ainsi, le modèle écrit a longtemps été mis en avant pour l'étude de la syntaxe. De manière implicite, la plupart des orthophonistes considèrent que la structure sujet + verbe + objet correspond à la structure syntaxique de base à l'oral alors que l'ordre habituel de la phrase, tel qu'on le connaît à l'écrit, est souvent bouleversé à l'oral. Prenons l'exemple cité par Blanche-Benveniste et Jeanjean* : les auteurs rapportent l'analyse de Borel-Maisonny* concernant l'énoncé suivant, produit par un jeune enfant :

*1986, 27

*1966

(4) « le petit cheval il a mangé de l'herbe »

Borel-Maisonny analyse le redoublement du sujet présent dans l'énoncé oral comme un indice du retard de langage. Blanche-Benveniste et Jeanjean* considèrent quant à elles qu'il s'agit d'une tournure syntaxique fréquemment employée à l'oral y compris par des adultes. Ce redoublement est donc interprété comme une particularité du langage parlé et non comme un indice de troubles du langage.

*1986

Depuis une vingtaine d'années, les linguistes de l'équipe du G.A.R.S. (Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe) se sont employés à **revaloriser la notion de langue parlée***. Ces derniers récusent un certain nombre de préjugés qui font de la langue parlée une langue improvisée, instable, déformée, sujette à la variation et qui se trouve de ce fait dévalorisée par rapport à l'écrit. Ils insistent sur les différences entre le parlé et l'écrit en rappelant que **le discours oral n'est en aucun cas linéaire**. Les corpus de langue parlée, la plupart du temps, ne se présentent pas comme des « produits finis » (ex. 5) où chaque élément trouve une fonction et une place déterminée sur l'axe des syntagmes.

*Les travaux du G.A.R.S. sont publiés dans la revue *Recherches sur le français parlé*.

(5) « Ce qui est fantastique dans ce... dans ce... camping, enfin dans ce..., cet hôtel, c'est qu'on était carrément en face du Kilimandjaro »*

*exemple emprunté à Blanche-Benveniste, 1997, 17

*1997

Pour Blanche-Benveniste*, le modèle de représentation de la parole de Saussure ne peut être appliqué que sur des productions dites « standards » dont on a extrait tous les éléments parasites du discours tels que les hésitations, les amorces de formes, les répétitions, les incises, les corrections, les énoncés inachevés.

*Fayol, 1997

D'autre part, on ne peut comparer deux formes de discours, l'une orale et l'autre écrite, que lorsqu'ils sont réalisés dans les mêmes conditions. Dans le discours oral, la nécessité de conserver la parole impose un certain débit au locuteur qui souhaite poursuivre son discours, préciser sa pensée ou convaincre son interlocuteur*. Le temps de planification du discours oral est différent de celui de l'écrit puisque la production à l'oral est immédiate alors que l'écriture autorise une production différée dans le temps, susceptible de faire l'objet de corrections ou de modifications avant d'être présentée au lecteur. A l'oral, nous n'avons pas la possibilité de gommer les erreurs, les séquences que nous voulons modifier, préciser. Il n'y a pas de retours en arrière possibles, ce qui vient d'être dit ne peut être effacé : les modifications s'intègrent au fil du discours et s'opèrent par le biais d'accumulations diverses sur l'axe syntagmatique.

*1990, 38

Le phoniatre F. Le Huche* illustre bien cette idée de codes différents selon le mode de communication (oral *versus* écrit) quand il propose pour un même message deux versions, l'une orale (ex.6) et l'autre écrite (ex.7). Nous reprenons ci-dessous son exemple :

(6) "Dis donc, ces papiers là, sur le buffet, qui traînent depuis trois jours, ils commencent un peu à me déranger... C'est quoi au juste ? C'est important ?... Je jette ou pas ?"

(7) "Dis-moi ! Il y a sur le buffet des papiers qui traînent depuis trois jours et cela commence à me déranger. De quoi s'agit-il exactement ? Sont-ce des papiers importants ?... Puis-je les jeter ? ou doit-on les garder ?".

*Voir le commentaire de Le Huche : « Entendues, ces phrases ne choquent personne. Ecrites, elles peuvent choquer et l'on pourrait avoir la tentation de les corriger de cette façon : [voir exemple 7] ».

Certes, l'exemple 7 apparaît plus conforme aux normes écrites mais il a peu de chances d'être produit tel quel à l'oral. S'adressant aux parents d'enfants présentant un retard de langage, Le Huche encourage ceux-ci à conserver leurs propres manières de parler lorsqu'ils s'adressent à leur enfant. En ce qui concerne l'acquisition du langage oral, il ne sert à rien, selon lui, de proposer un modèle de discours artificiel ne correspondant pas à leur réalité linguistique*.

*« Aucune raison non plus, sous prétexte que votre enfant a un problème avec l'acquisition de la parole, pour lui servir un langage ainsi apprêté qui serait justement beaucoup plus difficile à assimiler parce que moins vivant et direct. Pour commencer, il a le droit comme tout le monde au langage ordinaire : celui qui vous vient le plus naturellement. Le reste viendra plus tard » (Ibid)

2. Un cadre d'analyse respectant les particularités de l'oral

On le voit bien, l'étude du langage oral nécessite le recours à un cadre d'analyse approprié, différent de celui de l'écrit, permettant de mettre en valeur les modes de production propres à la langue parlée. Faute d'outils adaptés, nous risquons de négliger et ou d'étiqueter comme pathologiques certains phénomènes syntaxiques, phonologiques ou lexicaux caractéristiques de la langue orale. On gardera, par exemple, à l'esprit que certaines tournures syntaxiques sont plus fréquentes à l'oral voire apparaissent de façon quasi exclusive dans cette situation (ex. : omission du *ne* de la négation dans « il veut pas ») ; que certaines variations phonologiques régulières sont présentes dans les corpus oraux tout venant (ex. : /sepa/ pour *je ne sais pas*, /jave/ pour *il y avait* ou /ta/ pour *tu as*) ; ou que les phénomènes de recherches lexicales sont également décrits dans le discours ordinaire*. Les études sur le « français parlé »** ou sur le « français ordinaire »*** nous apportent donc un certain nombre d'informations concernant le discours oral dit « normal ».

*Voir Tran (2000b, 33-38)

**Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1986

***Gadet, 1997

L'équipe du G.A.R.S. a réfléchi à la mise en place d'outils d'analyse adaptés à l'oral. Elle a ainsi élaboré une technique de transcription particulière du discours oral : la mise en grille de corpus oraux. Cette technique, conçue au départ pour l'étude linguistique (syntaxique et lexicale) des corpus oraux, peut, à notre avis et ceci moyennant quelques aménagements, être appliquée à la pratique orthophonique. Cette mise en grille, que nous illustrerons plus loin, permet de rendre compte des spécificités de l'oralité décrites plus haut et de rompre avec les habitudes de lecture qu'impose la linéarité de l'écriture. Lors de l'écoute d'un message oral, l'auditeur-transcripteur doit "décoder" la

chaîne parlée et faire un tri parmi les différents éléments perçus :

- ceux qui font progresser la chaîne parlée, sur l'axe syntagmatique, en une succession d'emplacements syntaxiques,
- ceux qui relèvent d'une mise au point sur l'axe paradigmatique : répétitions, corrections, reprises (tous ces éléments possèdent alors la même fonction syntaxique).

Blanche-Benveniste et coll.* proposent ainsi d'inscrire sur un axe horizontal la progression de la chaîne parlée de gauche à droite. Tandis que sur un axe vertical, on place tout ce qui relève d'un "piétinement" sur une même place syntaxique. L'exemple 8 correspond au discours narratif d'un artisan boulanger, âgé de 40 ans, indemne de toute pathologie, en train de décrire une scène imagée*-**. L'exemple 8 bis illustre la mise en grille de ce discours :

(8) « ben ouais c'est dans une maison ça..., la f- euh, la la la euh comment on appelle ça ? la mère des enfants est en train de faire la vaisselle certainement et puis... elle a, elle voit pas son évier, il déborde là, elle fait la vaisselle et puis... ça déborde et les enfants ils ...sont entrain de ...je sais pas...de prendre des bonbons et puis... ils font pas attention... il y a la chaise qui va, qui va tomber là... ils ri-.... risquent de se faire mal parce que si ils tombent euh... forcément... ».

(8bis)

- | | | |
|-----|---|---|
| 1. | ben ouais | c'est dans une maison ça |
| 2. | | la f- |
| 3. | euh | la |
| 4. | | la |
| 5. | | la |
| 6. | euh | comment on appelle ça |
| 7. | | la mère des enfants est en train de faire la vaisselle certainement |
| 8. | et puis | elle a |
| 9. | elle voit pas | son évier |
| 10. | | il déborde là |
| 11. | | elle fait la vaisselle |
| 12. | et puis | ça déborde |
| 13. | et | les enfants |
| 14. | | ils sont entrain de |
| 15. | | je sais pas |
| 16. | | de prendre des bonbons |
| 17. | et puis | ils font pas attention |
| 18. | il y a la chaise qui va | |
| 19. | | qui va tomber là |
| 20. | ils ri- | |
| 21. | risquent de se faire mal parce que si ils tombent | |
| 22. | euh forcément | |

La mise en grille permet de mieux visualiser la manière dont se déroule à l'oral le discours et d'identifier ce que Imbs* appelle les **scories**. Il s'agit :

- des hésitations : « euh » (lignes 3, 6, 22)
- des recherches lexicales : « comment on appelle ça ? » (ligne 6)
- des amorces de formes : « la f- », « ils ri- » (lignes 2 et 20)
- des répétitions : « la f- euh la la la » (lignes 3, 4, 5)
- des corrections : « elle a, elle voit pas son évier » (lignes 8 et 9)
- des incises : « les enfants, ils sont en train de... » (lignes 13 et 14)
- des énoncés inachevés : « ils ri- ils risquent de se faire mal parce que si ils tombent... » (ligne 21).

*1982

*Il s'agit de la scène imagée de la cuisine du BDAE (Mazaux et Orgogozo, 1982)
**Bécavin, 1999

*cité par Blanche-Benveniste, 1984

*« Il est étonnant de voir comment les locuteurs peuvent interrompre le fil syntaxique de leur discours et mettre en mémoire la partie déjà dite, placer des incises, et reprendre le fil » (Blanche-Benveniste, 1997, 22).

*2000b

Pour l'équipe du G.A.R.S., ces scories ne constituent pas des éléments perturbateurs de la syntaxe orale mais correspondent à des phénomènes caractéristiques de la langue parlée. Blanche-Benveniste et coll.* donnent ainsi le nom de **bribes** aux éléments d'une même séquence fragmentée et produite en plusieurs fois. Ces dernières correspondraient pour la plupart, aux phénomènes de recherche lexicale nécessaires à l'élaboration du discours. Nous cherchons tous, de temps à autre, nos mots, nous pouvons alors en énoncer plusieurs ou n'en trouver aucun. C'est ce qui est désigné généralement sous le terme de **bafouillages**. Les hésitations, les répétitions, les amorces de formes et les retouches correspondraient donc le plus souvent à un remplissage lexical sur l'axe paradigmatique. Les phénomènes d'incises et d'inachèvements d'énoncés seraient également justifiés par l'existence des tenues en mémoire*. Ainsi, parfois, après une longue digression apparaissent des éléments venus compléter un énoncé produit antérieurement.

Dans son travail sur le manque du mot aphasique, Tran* a proposé d'appliquer les propositions de transcription de l'équipe du G.A.R.S. aux recherches lexicales des locuteurs aphasiques dans le but de mieux identifier, grâce à ce dispositif, les stratégies dénominatives de ces locuteurs. L'exemple 20a reprend la transcription habituelle d'un énoncé où une jeune patiente aphasique, récemment opérée d'une tumeur cérébrale, cherche à produire le mot *chirurgien* :

(20b) « Je le savais. Il m'avait prévenu le directeur, non pas le directeur, le..., le /si/ ... le /ri/ ... non, le ... (vous voyez, je sais plus le dire), enfin il m'avait prévenue le chirurgien, non c'est pas ça (qu'est-ce que je raconte ?), je veux dire l'opérateur, le docteur qui m'a opérée quoi... il me l'avait dit que j'aurais des problèmes pour parler. Moi, j'avais pas bien compris à ce moment là. C'est que j'avais pas de problèmes comme ça avant... c'est vrai j'ai jamais eu de problèmes... et là, voilà... »

*2000b

Pour Tran*, la mise en grille (exemple 20b) permet de rompre la linéarité de la transcription classique et fait apparaître une organisation de l'énoncé révélatrice de phénomènes adaptatifs et de stratégies dénominatives mises en place par la patiente pour pallier son manque du mot :

(20b)

- | | | |
|-----|---|---------------------------------------|
| 1. | Je le savais. Il m'avait prévenu le directeur | |
| 2. | non pas | le directeur |
| 3. | | le... |
| 4. | | le /si/... |
| 5. | | le /ri/... non |
| 6. | | le... vous voyez je sais plus le dire |
| 7. | enfin, il m'avait prévenue | le chirurgien, non c'est pas ça, |
| 8. | | qu'est ce que je raconte ? |
| 9. | je veux dire | l'opérateur |
| 10. | | celui qui m'a opérée quoi... |
| 11. | il me l'avait dit que j'aurais des problèmes pour parler (...). | |

Ici la configuration en grille fait apparaître l'utilisation de plusieurs stratégies de nature différente :

- les unes centrées sur le sens (ex. : lignes 1 et 2 : « le directeur ») ou la forme du mot recherché (ex. : lignes 4 et 5 : le « /si/ », le « /ri/ ») et opérant sur l'axe paradigmatique ;

- les autres visant à produire le mot dans le discours, en le réinsérant dans un schéma syntaxique facilitateur, et se déroulant au niveau de l'axe syntagmatique (ex. : ligne 7 : « il m'avait prévenue le chirurgeur »)*.

Pour en revenir aux locuteurs ordinaires, les particularités du français parlé décrites par les linguistes nous rappellent que le discours ordinaire comprend un certain nombre d'imperfections et qu'une parole normale n'équivaut pas à une parole parfaite exempte de toute erreur ou hésitation. En effet, chacun d'entre nous, et ceci en dehors de toute pathologie langagière, peut éprouver à un moment ou à un autre des difficultés pour trouver le mot exact (c'est ce qu'on appelle le « mot sur le bout de la langue »), pour construire un discours syntaxiquement correct (voir les exemples 1 et 3 *supra*), ou bafouiller dans certaines situations particulières (parole en public, interrogatoire, ...). D'autres recherches font mention d'accidents de la parole pouvant toucher les aspects phonologiques, lexicaux ou syntaxiques du discours oral. Il s'agit des **erreurs de performances*** encore appelées **lapses*** ou **erreurs de production****.

3. Les accidents de la parole ou erreurs de performances

La plupart des ouvrages et articles publiés à ce sujet sont d'origine anglo-saxonne*. Nous ne reprendrons ici que les travaux portant sur la langue française*.

Les erreurs de performances, bien que régulièrement observées chez les locuteurs ordinaires passent la plupart du temps inaperçues. Un fait peut expliquer ce phénomène : les erreurs de performances sont majoritairement des erreurs phonologiques*. Ces erreurs résultant de différents mécanismes (addition, omission, interversion voire substitution) touchent de manière isolée un ou deux phonèmes dans le mot et gênent rarement l'intelligibilité du discours. Dans la mesure où, en situation de dialogue, nous nous intéressons davantage à ce que l'autre veut dire plutôt qu'à la forme exacte de son discours, ces erreurs phonologiques (ex. 9 à 11*) perturbent peu la communication inter-individuelle et sont, de ce fait, la plupart du temps négligées.

- (9) « un betit bonbon » pour *un petit bonbon*
- (10) « allume la létévision » pour *allume la télévision*
- (11) « j'ai du plain sur la planche » pour *j'ai du pain sur la planche*

En revanche, les erreurs lexicales sont, en général, facilement identifiées par l'interlocuteur dans la mesure où elles modifient souvent le sens initial du message (ex. 12 et 13). C'est la raison pour laquelle, les erreurs lexicales sont plus fréquemment auto-correctées par le locuteur que les erreurs phonologiques (ex.5) :

- (12) « passe moi le sel » pour *passe moi le poivre*
- (13) « tu t'es bien habillé ? » pour *tu t'es bien amusé ?*
- (5) « Ce qui est fantastique dans ce... dans ce... camping, enfin dans ce..., cet hôtel, c'est qu'on était carrément en face du Kilimandjaro ».

Rossi et Peter-Defare* estiment le taux moyen d'erreurs dans le discours ordinaire à 1 erreur pour 900 mots produits ce qui correspond à 1 erreur toutes les 6 minutes pour un débit de parole aux alentours de 150 mots par minute. Les auteurs précisent cependant qu'il s'agit d'un chiffre indicatif dans la mesure où la fréquence des erreurs peut varier en fonction du type de discours (solennel ou informel), du débit de parole (les accidents de la parole sont souvent liés à une accélération du débit), de la situation de communication (parole en public ou conversation amicale), de l'état physique (anxiété ou fatigue) ou émotionnel (colère, inhibition) du locuteur. Pour Blanche-Benveniste*, seule l'étude de productions suivies assez longues (et donc de corpus oraux assez importants) permet de mesurer la place exacte, souvent sous-estimée, de ces phénomènes dans la langue courante.

* Dans ce cas, les stratégies dénomminatives mises en place ne permettent pas à la patiente de produire la dénomination attendue (chirurgien). D'autres exemples dans Tran (2000b), mais aussi dans Duquenne et Moreau (1999) ou Martin et Varingot (2001), montrent que les stratégies combinatoires (ou syntaxiques) utilisées par les locuteurs présentant une aphasie fluente sont dans bon nombre de cas efficaces : à ce titre, elles méritent d'être encouragées dans la thérapie.

*Tran, 2000a

*Arnaud, 1997 ou Rossi et Peter-Defare, 1998
**Fayol, 1997

*Fromkin 1973 ou Culter 1980

*Arnaud, 1997, Rossi et Peter-Defare, 1998 ou Pallaud, 1999

*70% des erreurs selon Rossi et Peter-Defare, 1998

*Exemples repris à Tran (2000a)

*1998

*Communication personnelle

Enfin, outre ces accidents de la parole, inhérents à la complexité de processus psycholinguistiques impliqués dans la production orale, les énoncés oraux sont soumis à de multiples variations que nous rappellerons brièvement.

4. Les facteurs de variation de la langue parlée

Les différents locuteurs d'une même communauté linguistique ne parlent pas tous de la même façon. S'ils partagent un certain nombre de règles linguistiques, ils n'en font pas toujours le même usage. La variation dans les usages peut être liée à des facteurs inter-individuels ou intra-individuels. Parmi les facteurs interindividuels, on peut par exemple citer l'âge (ex. 14), le niveau socioculturel des locuteurs (ex. 15) ou leur appartenance géographique à l'origine de variations phonologiques (ex. 16), lexicales (ex. 17) et syntaxiques (ex. 18) :

(14) « c'est une bonne nouvelle ! » *versus* « c'est top cool ! »

(15) « il faut que tu viens dimanche » *versus* « il faut que tu viennes dimanche »

(16) « /dɥlɛ / » *versus* « /dyle/ » pour *du lait*

(17) « endive » *versus* « chicon » (Nord)

(18) « c'est mon repas de ce midi » *versus* « c'est pour moi manger ce midi » (Nord)

La situation de communication peut aussi jouer un rôle. Un locuteur peut, s'il le désire, moduler son discours en fonction de la situation dans laquelle il se trouve, en fonction des attentes de son interlocuteur. Il peut utiliser différents types de discours ou niveaux de langue selon ses besoins communicatifs (se faire comprendre de son interlocuteur, obtenir son adhésion,...). Cette capacité d'adaptation linguistique est commune à tous les locuteurs. Gadet* décrit des phénomènes d'hypercorrection, qui surviennent lorsque le locuteur, par désir de s'adapter à un interlocuteur, emploie un registre de langue supérieur à ses habitudes linguistiques. En situation « d'insécurité linguistique », il aura tendance à appliquer de manière excessive des règles grammaticales imparfaitement maîtrisées et à faire des erreurs de liaison, de syntaxe ou de conjugaison (ex. 19) :

(19) « voilà la chose dont nous pensons que la culture doit évoluer »

Les facteurs intra-individuels ont été évoqués plus haut : le stress, l'angoisse, la fatigue, l'émotion peuvent avoir une influence sur notre manière de parler.

La langue parlée est donc sujette à de multiples variations dont il faut tenir compte lors de l'analyse de corpus oraux. Trop souvent des productions orales sont jugées fautives alors que celles-ci appartiennent en réalité au domaine de variation de la langue orale. En fait, **il n'existe pas de langue idéale mais une multitude de situations langagières auxquelles le locuteur doit pouvoir s'adapter.** C'est l'idée qui est défendue par Le Huche* :

“D'ailleurs, la langue que l'on emploie change selon l'interlocuteur. Il y a le français parlé en famille, celui qu'on emploie avec les voisins et les commerçants, celui qu'on prend pour se présenter à un employeur, etc. En réalité, avec chaque nouvel interlocuteur, vous mettez au point, petit à petit, une façon de parler qui n'est pas exactement la même que celle que vous prenez avec un autre interlocuteur. Celui qui parle bien une langue sait la parler de plusieurs façons en adaptant instantanément et automatiquement son style de parole à celui qui l'écoute, en s'occupant non pas de bien parler la langue mais d'être facilement et agréablement compris.”

En résumé, les données de la littérature linguistique et psycholinguistique sur l'expression orale fournissent un certain nombre de repères. Les études qui viennent d'être

*1997, 15

*1990, 38-39

citées mettent en évidence l'existence, à l'oral, de modes de production spécifiques et d'accidents de la parole ou ratés de la dénomination*, rompant ainsi avec l'idée d'un discours oral dit "normal" où la faute n'aurait pas de place. Mais comment intégrer cette réflexion dans notre pratique orthophonique ?

*Cf. Arnaud (1997)

APPLICATIONS À LA PRATIQUE ORTHOPHONIQUE

Les résultats de ces travaux nous amènent à questionner certaines de nos habitudes en matière d'évaluation de l'expression orale ou encore nos références en ce qui concerne la notion de norme, habitudes cliniques et références qui sont le plus souvent utilisées de manière implicite en orthophonie. Ils nous invitent à rester vigilants et à adopter une certaine ligne de conduite en matière d'évaluation. Nous reprendrons ici quelques points qui nous semblent importants et qui sont directement applicables à notre pratique clinique :

☞ **Etre attentif aux problèmes de l'écoute**

On se rappellera qu'en situation de bilan orthophonique ou encore en séance de rééducation, nous sommes soumis, comme tous les auditeurs, aux aléas de la perception. Ceci est encore plus net lorsque nous sommes amenés à étudier des productions parfois très déviantes. La connaissance des phénomènes de reconstruction naturelle peut nous conduire à :

- systématiser l'utilisation du magnétophone et ne pas hésiter à écouter à plusieurs reprises les enregistrements ou à demander un avis extérieur lorsque nous avons un doute ;
- être conscients de nos propres attentes par rapport au patient : très souvent, en effet, nous rencontrons celui-ci suite à la demande du médecin, de l'école ou de parents en difficulté. Notre écoute est donc orientée vers la recherche d'indices en faveur d'une éventuelle pathologie langagière. Dans ces conditions, il est important d'essayer d'adopter une attitude juste permettant de repérer les véritables éléments pathologiques du discours oral tout en étant capable de relativiser certaines productions plus ou moins déviantes mais bien identifiées comme appartenant au discours ordinaire.

☞ **Rompre avec l'idée d'un locuteur idéal.**

La mise en évidence de modes de production propres à la langue parlée et de la présence d'accidents de la parole chez les locuteurs ordinaires nous invite à réajuster l'idée que nous nous faisons d'une parole normale (une parole normale n'équivaut pas à une parole parfaite). Il s'agit d'éviter de comparer nos patients à un locuteur idéal qui n'existe pas dans la réalité et de nuancer la notion d'erreur de langage, souvent utilisée de manière trop restrictive en orthophonie. Si on retient l'idée générale que les performances langagières de nos patients doivent être évaluées comparativement aux performances des sujets de même âge, même sexe et même niveau socioculturel, il convient également de connaître les usages du sous-groupe linguistique auquel appartient le sujet examiné et prendre garde de ne pas lui substituer notre propre usage. Dans le cas des troubles expressifs acquis (ex. : aphasie ou dysarthrie), il est utile de se référer à ce que l'on pourrait appeler « la norme du patient » c'est-à-dire à ses habitudes langagières antérieures à l'atteinte cérébrale (certaines personnes bégayaient, parlaient trop vite ou « mangeaient leurs mots » avant l'accident...).

☞ **Tenir compte de la situation d'évaluation orthophonique**

Il est important de savoir ce que l'on étudie et dans quelle situation on l'étudie. En orthophonie, l'évaluation du langage oral se réalise la plupart du temps à partir d'épreuves de langage dit « provoqué » : description d'images, récit, dénomination, répétition. Il s'agit de situations dirigées, non habituelles (pour ne pas dire artificielles) qui peuvent parfois générer un sentiment de malaise voire d'« insécurité linguistique » pour le locu-

*ex. : l'épreuve du bain de la poupée dans la Batterie d'Évaluation Psycholinguistique du jeune enfant de Chevrié-Muller et coll., 1988
*1997

teur qui est évalué. En effet, cette situation où toute l'attention se trouve focalisée sur le langage, déjà source de difficulté pour l'enfant ou l'adulte, ne permet sans doute pas de rendre compte des réelles capacités langagières des locuteurs. Il est donc important d'associer à ces épreuves une observation et une évaluation du langage dit « spontané » que ce soit dans des épreuves plus écologiques* ou à travers l'observation de la communication orale des patients dans des situations diverses (en salle d'attente ou en salle de jeux, lors d'échanges avec d'autres interlocuteurs etc.). Rondal* dresse, dans la conclusion de son ouvrage consacré à l'évaluation du langage, un bilan sévère des outils d'évaluation actuellement utilisés par les orthophonistes et plaide en faveur d'une meilleure prise en compte du langage « spontané » :

« Au terme de notre revue analytique, il apparaît que la plupart des tests de langage en usage en langue française sont insatisfaisants. Au-delà des améliorations souhaitables, c'est l'apparition d'une nouvelle génération de tests de langage que nous appelons de nos vœux, une génération qui, basée bien davantage que la précédente sur les acquis de la linguistique et de la psycholinguistique, se conformerait mieux aux exigences méthodologiques et métriques des disciplines scientifiques inductives. C'est aussi à une meilleure exploitation du langage spontané à fin d'évaluation, en complémentarité avec l'analyse du langage provoqué (...) que nous invitons les cliniciens du langage. Négligeant souvent le langage spontané au profit des seuls tests, ils se privent d'une source d'informations de première importance »*

*Rondal, 1997, 165

☞ Développer des outils d'analyse adaptés aux modes de production spécifiques de l'oral

L'application en orthophonie des techniques de transcription et d'analyse en grille proposées par le G.A.R.S. pourraient permettre aux cliniciens d'améliorer leurs outils d'analyse du discours oral*. La transcription en grille, dans la mesure où elle rompt l'effet de linéarité de la transcription classique, permet de prendre en compte certains phénomènes spécifiques à l'oral comme les bribes et les tenues en mémoire, souvent masqués par une transcription peu adaptée. Cette technique autorise une transcription plus fidèle des productions orales qui évite certaines interprétations hasardeuses: il n'est ainsi pas nécessaire de reconstruire une sorte de « pseudofluidité » ni d'éliminer de la transcription les scories et les ratés de la production orale qui apparaissent dans le déroulement normal du discours. Enfin, la mise en grille évite l'analyse classique en groupes fonctionnels de type sujet + verbe + objet et/ou compléments. Elle permet de mieux dégager les grandes régularités syntaxiques qui s'organisent autour du verbe constructeur*.

*Bécavin, 1999 et Tran 2000b

*Blanche-Benveniste, 1987

PERSPECTIVES

Au-delà de cette ligne de conduite générale, il nous semble que, de façon plus précise et approfondie, nombre des travaux mentionnés dans cet article mériteraient d'être confrontés aux réalités pathologiques et pourraient trouver des prolongements particulièrement intéressants au niveau de la pratique orthophonique. Nous pensons, par exemple, que les travaux des linguistes de l'équipe du G.A.R.S., comme ceux de Loufrani et Roubaud* sur les approximations lexicales dans le langage ordinaire et aphasique ou ceux de Pallaud et Savelli* sur les fautes banales identifiables dans des corpus oraux enfantins, gagneraient à être davantage connus des orthophonistes. Ils nous apportent en effet des informations permettant d'établir des repères utiles pour notre pratique clinique et constituent, à notre avis, une base de données intéressante pour avancer dans l'établissement de critères précis et fiables permettant de différencier ce qui appartient au domaine de l'oral ordinaire et ce qui appartient au domaine de la pathologie*. L'établissement de ces critères passe par une nécessaire coopération entre les linguistes, familiers des faits langa-

*1990

*2000

* Voir par exemple Tran (2000a).

giers ordinaires et les orthophonistes, confrontés quotidiennement aux différentes formes de langage pathologiques, coopération encore insuffisante que nous souhaitons voir se développer.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD P.J.L. (1997). « Les ratés de la dénomination individuelle, typologie des lapsus par substitution de mots » in Boisson C. et Thoiron P., *Autour de la dénomination*, Travaux du CRTT, PUL, 307-327.
- BECAVIN A.-S. (1999). *Spécificités de la production orale : repères pour l'analyse du discours aphasique*, Mémoire d'orthophonie, Université de Lille II.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1984). « La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les répétitions et les hésitations », *Recherches sur le français parlé*, n°6, 109-130.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1987). « Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage » *Revue de linguistique DRLAV*, n°36-37, 139-156.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1997). *Approches de la langue parlée en Français*. Paris : éd. Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C., BOREL B., DEULOFEU J., DURAND J., GIACOMI A., LOUFRANI C., MEZIANE B., PAZERY N. (1982). « Des grilles pour le Français parlé », *Recherches sur le français parlé*, n°2, 136-206.
- BLANCHE-BENVENISTE C., JEANJEAN C. (1986). *Le Français parlé*, CNRS-INALF, éd. Didier Erudition, Paris.
- CHEVRIE-MULLER C., SIMON A.-M., LE NORMAND M.-T., FOURNIER S. (1988). *Batterie d'évaluation psycholinguistique (BEPL)*. Paris : éd. Du Centre de Psychologie Appliquée.
- CULTER A. (1980). « La leçon des lapsus », *La recherche*, n°112, vol.11, 689-692.
- DE GAULMYN M.-M. (1979). « La norme du langage », *Rééducation orthophonique*, n°105, 47-67.
- DUQUENNE J., MOREAU E. (1999). *De la description à l'interprétation des réponses aphasiques en dénomination d'images : confrontation de deux types d'analyse*, Mémoire d'Orthophonie, Université de Lille III.
- FAYOL M. (1997). *Des idées au texte, psychologie cognitive de la production verbale, orale et écrite*. Paris : PUF.
- FROMKIN V. A. (1973). *Speech errors as linguistic evidence*, *Janua Linguarum* 77. La Haye : Mouton.
- GADET F. (1997). *Le français ordinaire*. Paris : éd. A. Colin.
- LE HUCHE F. (1990). *Les apprentissages de la communication*. Paris : éd. Ramsay.
- LOUFRANI C., ROUBAUD M.-N. (1990). « La notion d'approximation : langage ordinaire ou pathologique », *Recherches sur le français parlé*, n° 10, 131-142.
- LOUFRANI C., ROUBAUD M.-N. (1998). « Les grilles d'analyse des corpus aphasiques : un outil nécessaire », *Glossa* n° 62, 4-13.
- MARTIN S., VARINGOT E. (2001). *Evaluation et thérapie du manque du mot : étude de cas*, Mémoire d'Orthophonie, Université de Lille III.
- MAZAUX J.-M., ORGOGOZO J.-M. (1982). *Echelle d'évaluation de l'aphasie adaptée du Boston Diagnostic Aphasia Examination*, Issy-Les-Moulineaux : E.A.P., Editions psychotechniques.
- PALLAUD B. (1999). « Lapsus et phénomènes voisins dans la langue parlée. Problèmes d'identification », *Recherches sur le français parlé*, n°15, 9-40.
- PALLAUD B., SAVELLI M. (2000). « L'oral enfantin : quelques précautions pour l'évaluer », *Communication aux Troisièmes Rencontres de Linguistique Appliquée*, Paris, le 6 juillet 2000.
- RONDAL J.-A. (1997). *L'évaluation du langage*. Liège : Ed. Mardaga.
- ROSSI M., PETER-DEFARE E. (1997). *Les lapsus ou comment notre fourche a langué*. Paris : éd. PUF.
- TRAN T.-M. (2000a). « Les accidents de la parole dans le langage ordinaire et aphasique : du normal au pathologique », *Communication aux Troisièmes Rencontres de Linguistique Appliquée*, Paris, le 6 juillet 2000.
- TRAN T.-M. (2000b). *A la recherche des mots perdus : étude des stratégies dénominatives des locuteurs aphasiques*, Thèse de Sciences du langage, Université de Lille III.